

Informations de base

2012/2020(REG) REG - Règlement du Parlement	Procédure terminée
Règlement PE, article 15, paragraphe 2: ordre de préséance des vice-présidents élus par acclamation Subject 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement	

Informations techniques

Référence de la procédure	2012/2020(REG)
Type de procédure	REG - Règlement du Parlement
Sous-type de procédure	Règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 243-p1
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFCO/7/06532